

**COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE DE QUARTIER
DES BOUSSICATS DU LUNDI 27 NOVEMBRE 2017**

L'Assemblée de quartier des Boussicats s'est réunie le lundi 27 novembre 2017, à 19h, au Passage Soufflot.

Étaient présents :**Monsieur Guy FERREZ**

Maire d' Auxerre

Monsieur Guy PARIS1^{er} Adjoint chargé des quartiers et de la démocratie de proximité**Monsieur Denis ROYCOURT**

Élu référent du quartier

Monsieur Pascal HENRIAT

Élu en charge du quartier

Monsieur Pascal ALLAIN

Président du Conseil de quartier

Madame Christine POTRAT

Représentante à la Commission des quartiers

Madame Renée BAUDOIN

Suppléante à la Commission des quartiers

Madame Catherine NICOLLE

Représentante au Comité Consultatif de la Circulation

Monsieur Philippe BERNHARD

Suppléant au Comité Consultatif de la Circulation

Était absent :**Monsieur Philippe DUSSAUSSAY**

Membre du Conseil de quartier

et la participation de 49 habitants

Ordre du jour :

- 1 - Ouverture par Guy Paris, premier adjoint en charge de la démocratie de proximité
- 2 - Bilan des travaux du Conseil de quartier par le président du Conseil de quartier
- 3 - Communication de Monsieur le Maire et échanges avec les habitants

1 - Ouverture par Monsieur Guy Paris

Guy Paris ouvre la séance et remercie l'ensemble des personnes pour leur présence. Il précise que cette Assemblée est non électorale.

Guy Paris présente le nouveau dépliant remis à chacun.

En sujet commun à tous les Conseils de quartiers sont rappelés :

- le dispositif de démocratie de proximité, existant depuis 2002 ;
- les missions :
 - ✓ améliorer les conditions de vie des habitants dans le quartier,
 - ✓ accompagner une dynamique citoyenne,
 - ✓ participer et/ou créer l'animation du quartier,
 - ✓ saisir les services compétents de tout problème.

En sujet propre à chaque Conseil de quartier sont indiqués :

- la périodicité des réunions,

- les noms, prénoms et délégations,
- les réalisations de cette année,
- les projets pour 2018.

Il rappelle que les projets, les réalisations initiées par le Conseil de quartier doivent correspondre aux besoins et attentes des habitants.

Il rappelle également l'utilité de communiquer avec le service *Allô Mairie* par téléphone ou mail. Les demandes sont enregistrées : 244 pour le quartier des Boussicats du 15/10/2016 au 15/10/2017. L'équipe mobile constate et intervient si le dommage n'est pas trop important. Dans le cas contraire, la demande est transmise au service concerné. Une réponse est apportée au requérant.

Retour sur les échanges de l'Assemblée du 7 décembre 2016

- Absence de ramassage des poubelles, chemin des Boussicats :

Les camions-bennes ne peuvent rentrer dans l'impasse. La Communauté de l'Auxerrois a fait une campagne d'informations avec distribution d'un courrier de sensibilisation. Pas de nouvelle demande enregistrée à la suite.

- Des véhicules se garent à l'angle de la rue Michelon et de l'avenue Victor-Hugo masquant la visibilité :

La première place de stationnement a été neutralisée, de plus, il y a une entrée/sortie de garage ce qui place le stationnement en 3ème position, ce qui oblige aussi à réduire la vitesse sur une priorité à droite.

Aménagement de la place des Cordeliers

Ce grand projet ambitieux a été lancé par le Conseil Municipal sur le mode de la concertation.

Quatre groupes de travail sont constitués, composés d'habitants, de conseillers de quartiers et d'experts :

- Groupe 1 - archéologie, histoire, patrimoine,
- Groupe 2 - mobilités, partage de l'espace,
- Groupe 3 - usages : commerce, activités, habitat, manifestations, rassemblements, rencontres.
- Groupe 4 - nature en ville, énergies nouvelles, la lumière, l'eau, la vulnérabilité.

Ce travail va produire des idées, va phosphorer. Les scénarios seront étudiés et discutés.

Des sondages de terrain seront effectués, qui détermineront la nécessité ou non d'engager des fouilles.

Modification des équipements de quartier

Tous les quartiers n'étaient pas couverts par un équipement de quartier : Maison de quartier et/ou Centre Social. Parfois les deux sont présents, parfois aucun.

La Ville d'Auxerre souhaite que chaque habitant puisse se référer et être rattaché à un équipement de territoire, à proximité de chez lui.

Les actions proposées dans les Centres Sociaux et les Maisons de quartier œuvrent dans des domaines communs : information du public, orientation vers une structure adaptée à chaque besoin, développement d'activités et d'ateliers collectifs pour différents publics, animations festives sur le quartier, ...

La Ville d'Auxerre souhaite répondre au mieux aux besoins de tous les habitants, quels que soient leur âge, leur situation, en mutualisant ces deux équipements afin d'élargir l'offre d'actions proposées.

Les quartiers Boussicats, Brichères et Sainte-Geneviève dépendent ainsi du nouvel équipement implanté place Degas.

Équipement Fitness extérieur

Invités par la Ville de Nevers en 2013, les membres des Conseils de quartiers avaient visité un espace implanté d'agrès de musculation et de détente extérieur, en libre accès. Cet aménagement avait suscité un vif intérêt et une envie de réalisation sur Auxerre.

Il convenait de retenir un site visible, passant, lieu de promenades, qui regroupait le maximum d'avantages (accès faciles, forte fréquentation, mixité, stationnement, éclairage, ...). Le choix s'est porté sur l'espace inoccupé près du terrain de football synthétique du Stade Auxerrois.

Cet espace, composé de 7 agrès dont 3 spécifiques aux personnes à mobilité réduite, a été conçu pour encourager la pratique du sport de façon autonome, gratuite et ludique.

L'inauguration a eu lieu samedi 25 novembre 2017.

La parole est donnée à Pascal Allain, président du Conseil de quartier des Boussicats.

2 - Bilan des travaux du Conseil de quartier

Pascal Allain remercie Monsieur Paris pour toutes ces informations.

Il se présente et donne la parole à chaque conseiller présent, élu en décembre 2016. Un Conseil de quartier peut être constitué de 9 membres, le président invite toute nouvelle bonne volonté à participer, à titre d'invité, aux séances du Conseil de quartier.

Il souligne les deux projets d'animation portés par le Conseil de quartier :

- le repas tiré du sac, organisé le 9 juin : bonne participation multi-générationnelle malgré une météo maussade ;

- le vide-garages organisé le 10 septembre : ce rendez-vous attendu avec des exposants habituels et de nouveaux. Cet événement a permis aussi aux chineurs de découvrir les rues du quartier des Boussicats.

Ces deux événements seront reconduits.

Le président évoque également le projet "*1 jour, 1 déchet*" initié par le Conseil de quartier Centre-Ville et auquel les onze Conseils de quartier ont adhéré. L'idée étant de ramasser un déchet, de prendre un selfie lorsqu'on le jette dans une corbeille et de l'envoyer sur un site dédié, afin de sensibiliser au respect de la propreté dans la Ville. Une suite intitulée "*Je ne jette plus*" est en préparation.

Enfin, Pascal Allain remercie les services de la Ville qui s'investissent à leur côté pour faire vivre ce dispositif de démocratie de proximité.

3 - Communication de Monsieur le Maire et échanges avec les habitants

Monsieur le Maire remercie les participants et souligne l'intérêt tout particulier qu'il a en qualité d'habitant de ce quartier, ainsi que son Premier Adjoint.

| Lieux/Thèmes | Question ou commentaire | Éléments de réponse du Maire |
|--------------------------------|--|--|
| Rue des Boussicats | Cette rue est montante jusqu'au Lycée Fourier, les bus scolaires qui l'empruntent prennent de l'élan et roulent trop vite. | Cette remarque sera adressée au transporteur pour sensibiliser les chauffeurs. |
| Opération « 1 jour, 1 déchet » | Vous avez évoqué cette opération, je n'en ai pas entendu parler. | Des affiches ont été posées chez les commerçants qui ne sont pas nombreux dans ce quartier. L'information a surtout été faite dans les établissements scolaires avec une distribution de flyers. |

| | | |
|---------------------------|--|---|
| Boulevard du 11 Novembre | Avec la double voie, traverser dans les passages piétons est extrêmement dangereux. Lorsqu' une voiture qui roule sur la première voie s'arrête, celle qui roule sur la seconde ne vous voit pas et passe. | Les jours de marchés, l'une des voies est réservée au stationnement, les véhicules roulent moins vite. Les feux clignotants régulent aussi la vitesse. Cela peut être une solution, la seconde étant de placer des ralentisseurs. La Ville a d'ailleurs débloqué une enveloppe de 50 000 € pour ces aménagements. |
| Traversées piétonnes | Au sujet des passages piétons, on peut se poser des questions sur la législation au niveau du traçage. Exemple aux ronds-points. | Nous suivons évidemment la législation, ce qui oblige à redoubler de vigilance pour les piétons et les véhicules. |
| Avenue Pasteur | Pouvez-vous nous donner des informations sur le projet immobilier prévu en face de l'Agence Régionale de Santé ? | Le Maire répond ne pas avoir connaissance de ce projet et qu'il va consulter la Direction de l'Urbanisme afin de donner réponse. |
| Boussicats 1 | Pouvez-vous nous parler des travaux que l'Office Auxerrois de l'Habitat va entreprendre ? | Ces logements doivent être réhabilités, l'isolation étant particulièrement à revoir. Les locataires seront relogés le temps des travaux et pourront, s'ils le souhaitent, réintégrer ces bâtiments. Une visite est d'ailleurs programmée avec M. le Préfet et J. Hojlo. |
| Rue Pierre-et-Marie-Curie | Les trottoirs sont en très mauvais état. La réfection est-elle programmée ? | Cette rue n'est pas inscrite au programme 2018. Les services concernés seront avisés pour une solution d'attente. Le budget n'est pas arrêté mais une enveloppe d'un million d'euros serait réservée à la voirie. |
| Rue Pierre-et-Marie-Curie | Lors de la semaine du Développement Durable, nous avons vu des graffs de très bonne qualité embellir la Ville. Dans cette rue, il y a un transformateur qui, s'il était peint, serait moins disgracieux. | Le Maire répond qu'il s'agit là d'une bonne idée et invite à la travailler avec les membres du Conseil de quartier en projet collectif. |
| Rue Bobillot | Il est très dangereux, en particulier dans cette rue, de circuler à vélo. | Auxerre possède environ 20 kms de pistes cyclables. La Ville travaille à une bonne insertion des cyclistes dans la circulation. |
| Circulation à vélo | Des places de stationnement sont matérialisées sur certaines chaussées. Les cyclistes doivent se déporter. | |

| | | |
|----------------------------|--|--|
| Circulation à vélo (suite) | Ils doivent souvent faire attention car le conducteur ouvre sa portière, provoquant encore plus de dangerosité. Au sujet de la circulation en vélo, il faut veiller à ce qu'il n'y ait pas trop de "nids de poule". D'ailleurs, il y en a un conséquent avenue de Saint-Georges, vers la grande surface. | Ces stationnements sont créés pour casser la vitesse. Il faut que chacun soit respectueux et attentionné. Il ne faut pas hésiter à appeler le service <i>Allô Mairie</i> en situant précisément l'endroit. |
| Boulevard du 11 Novembre | Quel devenir pour l'ancienne station service ? | Un investisseur souhaite construire un immeuble d'habitations. Les discussions sont en cours avec le propriétaire. Le Maire dit avoir hâte, comme tout auxerrois, qu'un projet aboutisse. |
| Compteur Linky | <p>Mercredi 29 novembre, une conférence sur ce sujet a lieu. Il semble difficile de refuser, l'opérateur est très insistant. Malgré un courrier refusant ce compteur, il a été posé. Une réunion de concertation est obligatoire, elle n'a pas eu lieu, donc la pose est illégale. Pouvez-vous faire retirer ce compteur ?</p> <p>En ce moment, une renégociation est en cours et pourrait être favorable à ENEDIS.</p> <p>Avez-vous des compteurs Linky en Mairie ?</p> | <p>Le Maire répond avoir pris position et confirme que si certains ne veulent pas du compteur Linky, ils sont en droit de refuser, le refus relevant de la liberté individuelle. Il ne peut, malheureusement pas, faire retirer ce compteur.</p> <p>Le Maire se dit au courant de la renégociation et ce contrat est en concurrence avec d'autres distributeurs. Le Maire va demander au Conseil Municipal de proroger l'actuel contrat dans l'intérêt de la collectivité.</p> <p>Le Maire confirme qu' il y en a.</p> |
| Avenue Denfert-Rochereau | Le revêtement de cette rue est-il prévu ? | Il sera budgété pour 2019. |

L'Assemblée est levée à 20h15.

Monsieur le Maire et Guy Paris clôturent en invitant les habitants de l'Assemblée à partager le verre de l'amitié.

Le premier adjoint au Maire,

Guy PARIS